



COMMUNIQUÉ DE FORCE OUVRIÈRE

Section POLICE MUNICIPALE



Pourquoi FO ne participera pas au Beauvau de la Police Municipale à Lyon ?

Considérant que les conditions indispensables à un véritable dialogue social ne sont pas réunies, refusant de cautionner une démarche qui ne garantit ni avancées concrètes ni respect des engagements pris. Force Ouvrière Police Municipale annonce officiellement qu'il ne prendra pas part au Beauvau de la Police Municipale à Lyon.

FO a été jusqu'alors un acteur majeur dans la construction des Beauvau consacrés à la police municipale cependant force est de reconnaître que le gouvernement n'est intéressé que sur le seul fait d'ajouter des prérogatives supplémentaires aux polices municipales. Si nous sommes ouverts à certaines mesures, celle-ci doivent être précédés de garanties sur le volet social (rémunérations, amélioration des carrières, reconnaissance de la filière, conditions d'accès à la retraite...)

Un rendez-vous dévoyé de ses objectifs initiaux

Initialement conçu pour débattre du volet social (rémunération, carrière, retraites) et du statut des policiers municipaux, ce Beauvau était censé être un tournant décisif pour l'avenir de notre profession. Il devait permettre d'ouvrir des discussions essentielles, notamment sur la question des retraites, sujet validé en son temps par le conseiller social du Premier ministre.

Cependant, à la suite des différentes dissolutions gouvernementales et des revirements politiques, les engagements pris ont été progressivement vidés de leur substance. Nous constatons une absence totale de garanties sociales et un dialogue social qui, loin d'être renforcé, est aujourd'hui inexistant.

Nos revendications restent sans réponse

Force Ouvrière Police Municipale a toujours affirmé une position claire : nous n'accepterons aucune nouvelle prérogative sans engagements fermes sur des avancées sociales réelles et durables. Parmi nos exigences incontournables :

- ✓ **Amélioration** des conditions de départ à la retraite.

- ✓ **Une reconnaissance** de la pénibilité et des risques de la filière police municipale.
- ✓ **Le passage en catégorie supérieure** : une revalorisation statutaire à la hauteur des missions et des responsabilités exercées.
- ✓ **L'évolution des grilles indiciaires** : une réévaluation juste et équitable des salaires.
- ✓ **Le dégel du point d'indice** : une mesure essentielle pour préserver notre pouvoir d'achat.
- ✓ **Protection sociale**
- ✓ **D'autres avancées sociales indispensables** : reconnaissance des missions accrues, respect des conditions de travail et consolidation de nos droits.
- ✓ **Le respect des institutions (C.C.P.M.)**

Une réunion de pure forme ne résoudra rien

Nous refusons de participer à une mascarade où les décisions sont prises sans consultation réelle des syndicats représentatifs seuls représentants des agents territoriaux démocratiquement élus et habilité à négocier ! Il est temps d'instaurer un véritable dialogue social, respectueux et constructif, fondé sur des engagements concrets et ambitieux.

Force Ouvrière Police Municipale réaffirme son engagement :

Des actes, pas des paroles !

A Paris, le 20/02/25